

Contrat de location (2010)

Entre les soussignés,

Mme Jouanny, demeurant à Paris, 102 bd. Kellermann, 75013, ci-après désigné « le bailleur »

Et M.

demeurant à

ci-après désigné « le preneur »,

il a été convenu et arrêté ce qui suit : Le bailleur donne à loger au preneur qui accepte les locaux meublés sis à Sainte Cécile du Cayrou, désignation « Combenègre », dont le preneur a reçu un descriptif détaillé.

La présente location est consentie pour **une période de** _____ à compter du _____
pour se terminer le _____

Le loyer est de 780 euros par semaine (toutes charges et taxes comprises). Le preneur a versé ce jour la somme de _____ euros (dont le bailleur donne reçu par la présente), le solde devant être impérativement réglé le jour de la mise à disposition des lieux

La présente location est faite aux charges et conditions suivantes, que le preneur s'oblige à exécuter :

- n'occuper les lieux que bourgeoisement, l'exercice de toute profession étant interdit, le preneur reconnaissant que les locaux faisant l'objet du présent contrat ne lui sont loués qu'à titre de résidence provisoire et de plaisance
- ne pouvoir sous-louer les lieux loués sans l'accord écrit du bailleur.
- s'assurer contre les risques locatifs, vol, incendie, dégât des eaux, mobilier et les recours des voisin

Le preneur devra verser au bailleur le jour de la prise de possession des lieux la somme de 500 euros, à titre de **dépôt de garantie** pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux objets garnissant les lieux loués . Le remboursement du dépôt de garantie sera effectué au moment du départ, après visite des lieux, déduction faite, le cas échéant des sommes dues par le preneur au titre des charges ou réparations.

Un **état des lieux contradictoire et un inventaire** seront établis à l'entrée du preneur et vérifiés en fin de location.

Si le locataire refuse de quitter les lieux il suffira pour l'y contraindre d'une ordonnance de référé, rendue par la présidence du tribunal d'instance d'Albi.

Fait à Paris le

Le bailleur

Le preneur